Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges
Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
6, rue Gaston Lauriau 93 513 Montreuil Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44 – Fax : 01 56 93 22 42
www.fo-snfolc.fr
snfolc.national@fo-fnecfp.fr

Rentrée Chatel
FO ne retire pas une cédille à ses revendications

En supprimant 16 000 postes à l'Education nationale en cette rentrée, le ministre prend la responsabilité d'installer des conditions de travail insupportables et de franchir une étape décisive dans la dislocation des fondements réglementaires des collèges et des lycées et des garanties statutaires de leurs personnels.

Le non-remplacement d'un départ en retraite sur deux, la baisse du nombre de postes offerts aux concours et leurs conséquences en termes d'effectifs surchargés, d' élèves privés des options ou sections de leur choix, d'affectations d'enseignants sur plusieurs établissements, ou de stagiaires placés devant des classes à temps plein, démontrent qu'au travers des économies budgétaires, les « réformes » (masterisation, lycée, filière technologique, ECLAIR, …) aboutissent à dénaturer les missions des personnels, détruire les statuts et casser l'Ecole elle-même.

Le ministre veut porter l'estocade contre le bac

Le SNFOLC s'alarme des dernières annonces ministérielles menaçant de porter l'estocade à la valeur nationale du baccalauréat et le coup de grâce aux décrets de 1950. Le SNFOLC rappelle que la définition des obligations de service des professeurs en maxima hebdomadaires d'heures de cours dans les disciplines de recrutement, programmes et diplômes nationaux et laïcité sont liés et fondent l'enseignement secondaire de la République. Il s'indigne du discours qui fait retomber les difficultés actuelles de l'Education nationale sur l'attachement des enseignants aux décrets de 50, présenté comme un « conservatisme » : la cause des difficultés est à rechercher d'abord dans les coups répétés de la RGPP et de l'accumulation des contre-réformes.

Décrets de 50, programmes et diplômes nationaux, laïcité

Le SNFOLC s'étonne que le ministre puisse avancer (Le Parisien du 31 août) *qu' « entre quatre murs, les syndicats admettent en être conscients et que les professeurs eux-mêmes l'attendent »*. Une mise au point s'impose : en aucun lieu, à aucun moment, le SNFOLC n'a demandé autre chose que le maintien des décrets de 50, l'arrêt des réformes, le rétablissement des postes et la satisfaction des revendications des personnels.

Réunion des personnels pour leur cahier revendicatif

L'offensive menée contre l'ensemble des salariés au nom de la résorption des déficits publics ne change, pour le SNFOLC comme pour la confédération et la FNEC-FP FO, pas une cédille à sa plateforme revendicative. Il invite toutes ses instances à débattre des moyens de réunir dans les établissements les AG des personnels pour prendre les dispositions nécessaires pour gagner sur les revendications, y compris la grève si nécessaire.

Montreuil, le 1er septembre 2011